

ANNEXE 3:
Document de Programme

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME³

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD	Domaine Prioritaire:	Sécurité et Stabilité		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de l'Intérieur et de l'Information				
Numéro du Programme:	4				
Nom du Programme:	Restructuration et renforcement des capacités opérationnelles de la Police Nationale				
Budget Total:	USD 1 150 000				
Zone d'intervention:	Tout le territoire national				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	02/11/09				
Durée du Programme:	24 mois	Date de démarrage:	Décembre 2009	Date de clôture:	Décembre 2011
Description du Programme:	Le présent projet tend à pallier aux dysfonctionnements actuels et aux carences au sein de la Police comorienne, par le renforcement de ses capacités opérationnelles et la réhabilitation de ses infrastructures et dotations en équipements et en formations.				

Objectif global de consolidation de la paix:	L'objectif global du projet est de consolider la paix aux Comores, l'unité nationale et la sécurité des comoriens et comoriennes en dotant les forces de Police Nationale de capacités opérationnelles afin de fournir des services de qualité à la population dont lui incombe le devoir de « sécurité ».
Objectif immédiat:	L'objectif immédiat est l'appui à la restructuration et à l'organisation de la Police Nationale ainsi que son déploiement dans tout l'étendu du territoire comorien.

³ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>Résultats et activités clés:</p>	<p>Pour atteindre les objectifs fixés par le projet, les résultats suivants sont attendus :</p> <p>Le renforcement et la modernisation du cadre légal de la gouvernance et de la direction de la Police Nationale, la formation du personnel policier et du staff de direction afin de fournir des services de sécurité de qualité aux comoriens et protéger les droits humains, enfin, la présence territoriale de la Police Nationale.</p> <p>Les activités à entreprendre dans le cadre du projet, portent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité, le renforcement des Directions Nationales de la Sureté et la Police en matière de planification stratégique, gestion financière, ressources humaines, ainsi qu'en communication et en équipement, le développement d'un avant projet de loi régissant la mission, les compétences et l'organisation de la Police Nationale ainsi que les compétences de l'Union et des autorités insulaires en matière de sécurité, la formation et l'appui en matériel pédagogique moderne, de tous les membres de la force dans les différents domaines d'intervention, en Droits de l'Homme et en gestion et enfin, la réhabilitation des infrastructures et la modernisation des équipements des commissariats centraux de Moroni, Mutsamudu et Fomboni.</p>
<p>Approvisionnement:</p>	<p>Infrastructures : Réhabilitation des salles de conférence, salles de classe, dortoirs équipés et réhabilités pour 75 personnes, centrale de communication</p> <p>Transport : 3 minibus, 6 voitures, 6 motos</p> <p>Personnel : personnel de formation de la Police</p> <p>Provisions : Equipement en informatique et en communication, carburant, bureautique</p>